

27/05/2021



Cafom confirme son éligibilité au PEA-PME

Le Groupe CAFOM, acteur majeur de l'équipement de la maison en Europe et en Outre-Mer, confirme respecter tous les critères d'éligibilité au PEA-PME précisés par le décret d'application en date du 4 mars 2014 (décret n°2014-283).

En conséquence, les actions Cafom peuvent être intégrées au sein des comptes PEA-PME, qui pour rappel, bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le plan d'épargne en actions (PEA) traditionnel.

A propos de Cafom – www.cafom.com

Créé en 1985, Cafom est un acteur majeur de l'aménagement de la maison. Le Groupe est l'actionnaire majoritaire du site Internet européen vente-unique.com et le leader de la distribution d'équipements de la maison en Outre-mer (enseignes BUT, Darty, Habitat, Nature et Découvertes, First Deco et Musique et Son). Il détient également la marque [Habitat](#) et le site B2B international directlowcost.com.

Cafom est coté en Bourse sur Euronext à Paris depuis 2005 (CAFO – FR0010151589).

Contacts Cafom :

ACTUS finance & communication

Jérôme Fabreguettes-Leib

Relations Investisseurs

01 53 67 36 78

cafom@actus.fr

Nicolas Bouchez

Relations Presse

01 53 67 36 74

nbouchez@actus.fr